

dit alors : qu'en 1850, il n'y avait que 11 pieds d'eau dans le lac St. Pierre ; trois ans après, en 1853, il y en avait 16 ; en 1859, nous en avons ajouté deux autres, ce qui portait la profondeur à 18 pieds ; en 1865, on atteignait 20 pieds ; en 1878, 22½ pieds ; 25 en 1882, et aujourd'hui nous atteignons 27½ pieds et la même profondeur au Cap à la Roche à mi-marée. Le chenal a, maintenant, deux fois et demi la profondeur qu'il avait en 1850. Je félicite le gouvernement de sa sage politique d'avoir assumé la dette du chenal, qui nous permet d'enlever la taxe sur les navires qui est une invitation à la marine du monde de fréquenter le St. Laurent et par là abaisser le taux du fret. Il en a coûté environ trois millions de dollars pour creuser le chenal de 20 à 27½ pieds. Je crois que le peuple du Canada peut maintenant reconnaître qu'il en a coûté bon marché d'avoir creusé le chenal de 20 à 27½ pieds sur une longueur de 40 milles.

Le 31 Décembre, toute la flotte engagée dans les travaux du chenal fut transportée au gouvernement qui devait continuer les travaux au Cap à la Roche.

Il restait à voir comment les finances seraient affectées par l'abandon de la taxe sur les navires. En 1881, la réduction opérée s'élevait de 20 à 33 ⅓ 0/0 sur le tarif précédent. Pendant les sept années écoulées, on avait perçu du havre proprement dit :

Sur marchandises importées.....	\$738,673
do exportées.....	405,532
Dn trafic local.....	288,006
	\$1,432,211
Les dépenses avaient absorbé pour	
Intérêt sur la dette du havre.....	804,191
Réparations.....	343,146
Administration.....	237,811
	\$1,385,148
Surplus en sept années.....	47,063
	\$1,432,211

Pendant la même période de sept années, depuis 1881 à 1887, les recettes avaient été comme suit :